



Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse

Vers la Décennie de la Jeunesse Africaine

2005-2015

Prof. M.M. Mboya
Conseiller: Education et Formation
La Jeunesse
Secrétariat du NEPAD
Boîte Postale 1234
Halfway House
1685
Johannesburg
Afrique du Sud
Tel: +2711 313 3485
Fax: +2711 313 3450
Email: mzobanzim@nepad.org

Table des matières

Avant-propos	2
1 Introduction.....	5
2 Contexte de l'appui de l'UA/ NEPAD à la Jeunesse Africaine	9
2.1 Défi pour une éducation et une formation pertinentes, accessibles et de qualité.....	10
2.2 Défi à relever pour l'obtention d'un emploi décent et productif.....	12
2.3 Défis face à la mondialisation et la migration	13
2.4 Défi face à la faim et à la pauvreté	14
2.5 Défi face à la paix et à la sécurité	15
2.6 Défis face à la dégradation de l'environnement	16
2.7 Défi face à la participation, aux droits et au leadership de la jeunesse ...	17
2.8 Défis face à la santé des jeunes.....	18
2.9 Défi face au VIH / SIDA	19
2.10 Défis à relever pour les jeunes femmes	20
2.11 Défi face à la connaissance indigène et à l'héritage traditionnel	21
2.12 Défi à relever pour les groupes spéciaux de la jeunesse	22
2.13 Défis à relever pour les jeunes africains de la diaspora.....	22
2.14 Défis institutionnels.....	23
3 Qui est le jeune Africain?.....	25
4 Vision du NEPAD pour la jeunesse africaine	27
5 Buts et Objectifs Stratégiques	28
6 Principes Directeurs pour le Renforcement du Pouvoir de la jeunesse.....	29
7 Droits et responsabilités pour le Renforcement du Pouvoir de la jeunesse	32
8 Stratégies pour le Renforcement du Pouvoir et développement de la jeunesse	34
8.1 Engagement de la jeunesse avec l'UA/ NEPAD	35
8.1.1. Objectif stratégique pour l'engagement de la jeunesse	36
8.1.2 Mécanismes de livraison.....	36
8.2 Partenariat pour le renforcement du pouvoir et développement de la jeunesse.....	38
8.2.1 Objectif stratégique pour les partenariats.....	38

8.2.2 Mécanismes et stratégies prioritaires	38
8.3 Programme du NEPAD pour la Jeunesse	40
8.3.1 Objectif stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse	40
8.3.2 Domaines prioritaires du Programme du NEPAD pour la Jeunesse	41
9 Arrangements institutionnels	45
10 Mécanismes de surveillance et d'évaluation	47
11 Conclusions et recommandations	49

Préface

Depuis des années l'Afrique a été la scène d'une tragédie de plus en plus grave qui se traduit par le déplacement de ses populations dans des pays étrangers, servant ainsi les politiques économiques des pays industrialisés, et par la malveillance continuelle qui caractérise plusieurs de ses leaders de mouvements de libération.

La persistance desdites pratiques a eu comme résultat une culture qui a vu la diminution incontrôlable des ressources économiques de l'Afrique.

L'Union Africaine (UA) fait de nobles propositions qui font face aux anormalités qui continuent à déstabiliser le continent. La création du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) explique clairement la voie à suivre pour surmonter de telles anormalités et pour voir la renaissance sociale et la reprise économique du continent. Au plein milieu d'initiatives comme le NEPAD se trouve une ressource abondante et sous-utilisée, à savoir les jeunes de l'Afrique.

L'Afrique peut être appelée un jeune continent car les jeunes sont dans la majorité. L'Union Africaine (UA) reconnaît que l'impératif numéro un est d'autonomiser et de s'occuper en priorité de ce groupe de gens car leur rôle dans la réalisation et la poursuite d'une Afrique libre et libérée est d'une importance capitale.

Les jeunes font face aux défis de nature économique, politique, culturelle et morale. Toutefois, l'Union Africaine est convaincue que si les jeunes sont organisés et bien représentés dans les structures de l'UA, ils pourront prendre position pour influencer les processus décisionnels – concept dont ils ont été éloignés.

Le Cadre Stratégique du Programme NEPAD des Jeunes donne le ton à la concrétisation de cet objectif. Il identifie les défis qui continuent à saper le développement des jeunes d'Afrique. Le cadre élabore également les structures représentatives éventuelles au sein de l'Union Africaine et ses commissions d'appui qui amplifieront la voix des jeunes.

L'Union Africaine, par le biais du Programme NEPAD des Jeunes, conseille vivement à toutes les ramifications de la société de soutenir le programme en faveur des jeunes, car ceux-ci constituent la ressource la plus précieuse du continent.

La première étape du processus est d'exhorter les jeunes à s'organiser officiellement en tant qu'agents et catalyseurs du changement dans le continent. Le présent document sert de point de référence qui est à la base du noble processus appelé « l'organisation ».

Professeur Mzobz Mboya
Conseiller : Éducation & Formation
des jeunes.

Avant- Propos

Il n'y a jamais eu autant de jeunes africains qu'il y en a actuellement. Les jeunes âgés de 12 à 35 ans constituent la majorité de la population du continent ; par conséquent, il n'est pas inutile de dire qu'ils ont une valeur inestimable pour l'Afrique.

Environ 800 millions de jeunes en Afrique constituent un potentiel inexploité, étant par ailleurs confrontés à des défis majeurs.

Le NEPAD reconnaît que les jeunes femmes et les jeunes hommes en Afrique possèdent des atouts ingénieux et précieux pour l'Afrique. Les jeunes ne sont ni une préoccupation sectorielle, ni ne constituent un corps attaché à la fin des programmes de redressement régional et d'intégration socio-économique. Par contre, les jeunes sont une partie intégrante du processus de développement à travers tous les secteurs et domaines d'intérêt.

C'est pour cette raison que l'Union Africaine, à travers le NEPAD, est en train de mettre sur pied une initiative pour définir le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Le Cadre fournit une approche continentale intégrée de responsabilisation de la jeunesse, encourageant la création d'un environnement favorable à la responsabilisation et au développement des jeunes, tout en comptant sur l'appui des universitaires, des partenaires au développement, ainsi que des africains vivant tant en Afrique qu'en dehors du continent.

Le cadre prévoit le développement d'un Programme du NEPAD pour la Jeunesse de même que les mécanismes pour l'inclusion des jeunes africains dans les processus de prise de décision de l'UA/NEPAD. Il met l'accent sur l'importance d'impliquer la jeunesse dans le développement socio-économique et l'avancement de l'Afrique et fait prévaloir les questions relatives à la jeunesse dans l'ensemble du travail de l'UA/NEPAD.

Pour commencer le processus de mise en œuvre du Cadre Stratégique, le NEPAD convoquera un Sommet de la Jeunesse Africaine en Octobre 2005. Les représentants

des dirigeants de la Jeunesse provenant de la société civile, du monde des affaires et du monde académique se rassembleront pour émettre leurs avis sur le Cadre Stratégique et le Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Des programmes pilotes seront aussi conçus pour répondre aux défis immédiats auxquels la jeunesse fait face en Afrique. Une Conférence des Ministres de la Jeunesse de toute l'Afrique sera tenue en novembre 2005 pour recueillir les apports en matière de stratégie, déclaration ministérielle et approbation du Cadre Stratégique et du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Les dernières moutures du Programme du NEPAD pour la Jeunesse et celles du Cadre approuvées par les ministres, seront présentées au Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement chargé de la Mise en Œuvre et à l'Union Africaine pour approbation et déclaration.

Vos commentaires sur ce document sont importants pour l'UA/NEPAD. Nous vous recommandons de nous aider à trouver les moyens d'améliorer ce document afin qu'il reflète et reconnaisse les efforts et initiatives existants en faveur de la jeunesse.

Professeur Wiseman Nkuhlu

Président Comité de Pilotage du NEPAD

Directeur Exécutif du Secrétariat du NEPAD

1 Introduction

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse est une déclaration sur l'importance de la jeunesse dans le développement de l'Afrique. C'est un appel à l'action pour le NEPAD et ses partenaires de s'assurer qu'il est donné à la jeunesse en Afrique toutes les opportunités possibles et à l'appui nécessaire pour participer aux processus de prise de décision et aux programmes de développement de l'UA/ NEPAD.

Le Cadre Stratégique fournit une base pour l'implication du NEPAD dans la responsabilisation et le développement de la jeunesse, identifiant les priorités pour faire participer les jeunes femmes et hommes dans le développement de l'Afrique et établissant les principes conducteurs pour appuyer les jeunes au niveau continental, régional et national. Le cadre présente les stratégies et programmes spécifiques visant à aider toutes les parties prenantes à travailler ensemble de manière consistante et intégrée.

Les jeunes femmes et hommes à travers toute l'Afrique sont comme les jeunes gens partout ailleurs dans le monde. Ils possèdent l'énergie, le dynamisme et l'enthousiasme de la jeunesse. Pourtant, à l'instar des jeunes gens vivant en Asie, en Amérique latine, en Europe et en Amérique du Nord, ils sont aussi très différents les uns des autres. Ils représentent un ensemble varié qui peut être tout, non homogène, ayant des différences de classe, race, genre, tendance politique, intérêts, etc... Pendant que le travail avec les jeunes gens est guidé par un ensemble de principes et approches universellement reconnus, l'UA/NEPAD considère qu'une seule approche, applicable à tous est inadéquate en ce qui concerne la responsabilisation de la Jeunesse en Afrique. Ainsi, en concevant et en mettant en œuvre des politiques et des programmes qui encouragent la responsabilisation de la jeunesse, il est important que les jeunes gens participent à tous les niveaux, apportant leurs vues et solutions.

L'appui du NEPAD au changement social, économique et politique inclut l'appui aux Communautés Economiques Régionales, aux Etats Membres, et à la société civile à réagir aux priorités de développement de l'Afrique. Dans le contexte de la responsabilisation et du développement de la jeunesse, le NEPAD a un rôle clef à jouer dans la création des partenariats entre les parties prenantes clefs. Le NEPAD n'est pas une agence de financement pour les politiques, programmes et services de la Jeunesse ; son rôle est d'ajouter de la valeur au travail des acteurs en matière de développement de la jeunesse en Afrique et de faciliter les engagements entre ces acteurs et avec les partenaires internationaux au développement.

Le Cadre Stratégique ne se veut pas normatif. Par contre, il met un accent continental sur les jeunes hommes et femmes, qui peut être utilisé pour informer, guider et appuyer les affaires. Il articule les façons dont les jeunes femmes et jeunes hommes peuvent engager les structures et programmes du NEPAD, non seulement en tant que parties prenantes et bénéficiaires, mais aussi en tant que partenaires égaux et à part entière.

Le Cadre Stratégique fournit les directives stratégiques au NEPAD dans la mobilisation de l'appui du secteur public et privé pour la responsabilisation de la jeunesse ; il décrit le rapport que le NEPAD aura avec les Communautés Economiques Régionales, les Etats Membres et les associations continentales et régionales de la jeunesse quant aux questions qui affectent les jeunes hommes et femmes. Le cadre vise à juguler la marginalisation des jeunes gens dans le développement socio-économique et encourage l'inclusion des problèmes de la jeunesse dans les processus et structures de prise de décision. En outre, le Cadre Stratégique définit les arrangements institutionnels qui permettent aux jeunes gens d'avoir une voix au sein de l'Union Africaine et du NEPAD.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse ajoute de la valeur au travail d'une grande série d'agences. Les parties prenantes suivantes, notamment, bénéficieront du cadre:

- **L'UA/NEPAD et les Communautés Economiques Régionales:** Le Cadre Stratégique guide l'UA/NEPAD dans sa réaction aux préoccupations des jeunes femmes et jeunes hommes en Afrique, tant qu'il définit les procédures pour l'appui du NEPAD aux Communautés Economiques Régionales dans ce domaine.
- **Les Etats Membres et organisations de la société civile:** Les Etats Membres sont les éléments constitutifs clefs de l'UA/ NEPAD ; ils détiennent la responsabilité du renforcement du pouvoir de la jeunesse dans leurs pays et doivent travailler avec la société civile et les autres partenaires au développement à cette fin. Le cadre Stratégique reconnaît le rôle complémentaire que les Etats membres et les organisations de la société civile jouent dans la responsabilisation de la jeunesse. Il appuie le partage des informations et expériences et plaide pour l'élaboration des politiques et programmes coordonnés visant une approche continentale intégrée du développement pour tous les jeunes en Afrique.
- **Les agences internationales pour le développement :** Les organisations multilatérales et bilatérales de développement, les agences donatrices, ainsi que les organismes de la société civile, peuvent utiliser le Cadre Stratégique comme guide pour harmoniser leurs programmes dans le contexte des partenariats africains pour le développement.
- **les jeunes hommes et femmes engagés dans la responsabilisation de la jeunesse :** il y a une grande variété de groupes de jeunes qui peuvent faire usage du Cadre Stratégique. Il s'agit entre autres des formations locales, nationales, régionales, et continentales de la jeunesse aussi bien que la jeunesse de la Diaspora Africaine. Ces groupes comprendront mieux le mandat, la position et la stratégie du NEPAD dans la responsabilisation de la jeunesse africaine. Ils sauront comment communiquer avec le NEPAD et comment ils pourraient contribuer au développement socio-économique de l'Afrique.

2 Contexte de l'appui de l'UA/NEPAD à la Jeunesse Africaine

En 1990, Mwalimu Jules Nyerere a prononcé un discours dans lequel il a dit:

“Dix ans avant que nous n’entrions dans le 21^{ème} siècle, pour des centaines de millions d’individus de l’hémisphère sud, la faim est une réalité vivante, l’éducation de base et les soins de santé sont hors de portée. Pendant que le Nord développé parle en termes de nouvelle “ère post-industrielle”, dans le Sud sous-développé, même l’ère industrielle a, en majeure partie, à peine commencé.

En 1990, 800 millions de jeunes Africains n’étaient pas encore nés. Aujourd'hui, le 21^{ème} siècle est arrivé et les mots de Nyerere sonnent vrais pour plusieurs jeunes gens qui avaient grandi dans la nouvelle “ère post-industrielle” dont il parlait. Pourtant, Nyerere n’était pas un afro-pessimiste. Il était quelqu’un qui croyait au potentiel de l’Afrique à surmonter les maux qui le rongeaient. Dans ce discours, comme dans plusieurs autres avant, il a analysé la situation en soutenant que :

Le changement menant vers la fin de la pauvreté est maintenant possible. Le monde possède les ressources et connaissances pour éradiquer la malnutrition et la faim, la maladie évitable, l’ignorance et le désespoir. Il n’y a pas d’excuse au manque de dignité dû à la pauvreté absolue d’exister dans le “ monde de demain”.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse cherche à s’engager avec les jeunes non seulement pour le « monde de demain », mais aussi pour le monde dans lequel ils vivent aujourd’hui. Il ne peut sans doute s’agir que d’un monde profondément injuste, celui dans lequel plusieurs jeunes femmes et hommes ne jouissent pas de leurs droits humains fondamentaux.

Pourtant c'est aussi un monde qui est très différent de celui dans lequel leurs parents ont grandi. Aujourd'hui, l'Afrique est un continent libéré du colonialisme, en majeure partie en paix, où les nouvelles institutions émergent et les cultures qui ont résisté à des siècles d'oppression prospèrent.

Pour les jeunes, "le lendemain" détient tant la promesse d'un avenir meilleur que la crainte de l'échec. A travers le Cadre Stratégique, le NEPAD s'efforce de renforcer la capacité des jeunes à réagir aux défis qui menacent ces promesses.

2.1 Défi pour une éducation et une formation pertinentes, accessibles et de qualité

L'avenir détient la promesse de l'éducation et de la formation. Plusieurs pays africains sont près d'atteindre l'accès universel à l'éducation pour les enfants de l'école primaire. Pourtant, pour plusieurs d'entre eux, la crainte d'être laissé en arrière persiste. Dans plusieurs pays africains, on assiste à des coûts élevés des frais, uniformes et manuels scolaires, la nécessité pour les familles de mettre les enfants au travail pour avoir un revenu, et la discrimination envers les filles et jeunes femmes. Ces jeunes gens qui sont exclus du système éducatif sont plus susceptibles d'être au chômage, font face aux problèmes de santé, et participent aux activités criminelles plus que leurs pairs.

Mettre les enfants à l'école est un défi, de même la qualité et la pertinence de ce qu'ils apprennent. Les gouvernements ont reconnu la nécessité tant de diversifier que d'orienter professionnellement les programmes utilisés dans les institutions d'éducation et de formation pour qu'il soit fourni aux jeunes gens les connaissances et les aptitudes qui peuvent les aider à s'occuper des exigences de la vie d'adulte et augmenter leur potentiel pour trouver un emploi. Une bonne éducation jette les bases pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse.

Le NEPAD affirme les Objectifs de Développement du Millénaire¹ énoncés par les Nations- Unies quant à l'éducation et la formation, de même que les diverses déclarations internationales de la Déclaration de Lisbonne relatives aux Politiques et Programmes pour la Jeunesse², le Plan d'Action de Braga pour la Jeunesse³, le Forum de Dakar sur l'Education pour Tous⁴ ; lesquels encouragent les gouvernements à concevoir des nouvelles stratégies pour surmonter les problèmes qui excluent les jeunes de l'éducation et de la formation dont ils ont besoin et affecter les ressources aux systèmes d'éducation et de formation correspondant aux réalités économiques, sociales et d'entreprise en se basant sur les besoins identifiés et les progrès technologiques. En fait, le NEPAD a mis un accent particulier sur les besoins d'éducation et de formation du continent, et le Cadre Stratégique garantit que les perspectives de la jeunesse en matière d'éducation et de formation ne seront pas perdues⁵

¹ Objectifs 2 de Développement du Millénaire énoncé par les Nations Unies : Réaliser l'éducation primaire pour tous. Cible 3 : s'assurer que d'ici 2015, partout dans le monde, les enfants, tant les garçons que les filles, soient capables de terminer un cycle complet du primaire. But 3 : promouvoir l'égalité de genre et renforcer le pouvoir des femmes. Cible 4 : Eliminer la différence de genre dans l'enseignement primaires et secondaire, de préférence d'ici 2005 et à tous les niveaux avant 2015.

² Conférence Mondiale des Ministres de la Jeunesse, Lisbonne, Portugal, Août 1998.

³ Forum Mondial sur la Jeunesse, Braga, Portugal, Août 1998

⁴ Forum sur l'Education pour Tous, Dakar, Sénégal, Avril 2001

⁵ Le NEPAD a identifié six domaines prioritaires cibles pour l'éducation pendant les trois années suivantes : (1) réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire quant à l'éducation de base et améliorer la qualité de l'éducation ; (2) promouvoir l'égalité de genre ; (3) programmes alimentaires et, programme de nutrition scolaires ; (4) combattre le VIH/SIDA ; (5) éducation à distance et apprentissage ouvert ; et (6) centres d'excellence pour l'éducation

2.2 Défi à relever pour l'obtention d'un emploi décent et productif

La promesse pour un emploi décent et productif est très susceptible d'être réalisée par une nouvelle génération d'Africains. Les économies d'Afrique sont plus en croissance qu'il y a deux décennies. Pourtant, le chômage continue d'être une réalité pour trop de jeunes gens munis de diplômes universitaires et de grands espoirs pour un meilleur avenir, en quête de travail pour nourrir et vêtir leurs familles.

Le chômage est un des plus grands problèmes auxquels les jeunes gens font face en Afrique. Dans la plupart de pays africains, le chômage parmi les jeunes gens est considérablement plus élevé que parmi la population en général et les jeunes femmes sont à cet égard de loin plus désavantagées que les jeunes hommes. Pour faire efficacement face à ce défi, il faut des efforts intégrés qui reconnaissent les liens entre le chômage chez les jeunes et la croissance économique et les tendances changeantes sur le marché du travail.

Le travail des jeunes est souvent peu sûr et très mal rémunéré. Alors que ce fait peut être normal pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, l'emploi informel et les opportunités de travail limitées signifient qu'il y a peu d'avancées en ce qui concerne les progrès pour les carrières.

La nécessité de promouvoir un emploi décent et productif pour les jeunes gens est un Objectif de Développement du Millénaire⁶ et est également l'objectif du Réseau pour l'Emploi de la Jeunesse, une alliance mondiale regroupant les Nations Unies, la Banque Mondiale et l'Organisation Internationale du Travail. De même, le Programme Mondial sur l'Agenda du Travail et le Programme 'Jobs for Africa', élaboré par l'Organisation Internationale du Travail s'occupe du travail des jeunes et prévoit la création d'un

⁶ Objectifs de Développement du Millénaire, Cible 16 : En coopération avec les pays en développement, développer et mettre en œuvre les stratégies pour un travail décent et productif pour la jeunesse.

nombre d'alliances et partenariats aux niveaux mondial et régional comme moyen de mise en œuvre⁷.

Le Cadre Stratégique soutient l'appel lancé par les Nations-Unies aux gouvernements pour encourager les programmes d'entreprises et emplois parmi les jeunes, tout en encourageant les liens avec la communauté des hommes d'affaires⁸. Le Groupe d'Affaires du NEPAD et d'autres agences continentales, régionales et nationales (par exemple, les chambres et conseils d'affaires) sont invités à appuyer la création d'emplois plus nombreux et meilleurs pour la jeunesse. Une attention particulière devrait être accordée à ces jeunes gens qui sont très désavantagés sur le marché du travail (par exemple, les jeunes femmes, les jeunes gens vivant avec handicaps, ainsi que les jeunes gens provenant des minorités indigènes).

2.3 Les défis face à la mondialisation et la migration

La mondialisation offre des occasions immenses aux jeunes en Afrique- la promesse de l'échange culturel, les nouvelles technologies, une possibilité de progresser grâce aux autres. Pourtant, elle amène des défis majeurs qui ont contribué au sous-développement de l'Afrique. Les cultures qui ont protégé notre jeunesse pendant des siècles sont considérées par certains comme trop vieilles pour être compétitives. De même, les traditions orales de nos ancêtres sont confrontées à l'extinction en face d'une "génération satellite".

Les jeunes gens en Afrique sont plus étroitement liés à la communauté internationale que jamais auparavant. Certains peuvent avoir des amis et membres de famille dans la Diaspora, d'autres choisissent d'aller étudier à l'étranger, ou de chercher des opportunités de travailler outre-mer. Cependant, comme l'indique le Rapport Mondial sur la jeunesse, la grande majorité de jeunes ne sont « pas des membres pleinement

⁷ Revue des éléments fondamentaux de l'Agenda Mondial sur l'Emploi, Conférence Internationale sur le Travail, mars 2003, Genève.

⁸ Programme Mondial d'Action pour la Jeunesse d'ici l'an 2000 et au-delà, Résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, 13 mars 1996, 50/81

intégrés dans la culture mondiale » ; la plupart sont « économiquement et socialement » exclus des avantages de la mondialisation⁹. Tandis qu'un bon nombre de personnes dans les pays développés ont accès régulièrement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la grande majorité des jeunes africains n'ont pas accès aux nouveaux modes de communication. En fait, le Forum Mondial sur la jeunesse et le NEPAD ont tous les deux mis l'accent sur le besoin pour les jeunes d'être habilités à surmonter la « fossé numérique » grâce à la technologie de l'information et de la communication. La croissance rapide de l'économie du savoir souligne l'importance du fait d'augmenter la capacité des jeunes en Afrique à devenir compétitifs dans ce domaine.

La mondialisation a également créé des conditions pour des niveaux accrus de migration. La migration est devenue une question importante à travers l'Afrique. Les jeunes gens doivent souvent voyager à la recherche d'un emploi, d'une vie meilleure, ou pour éviter la guerre et les conditions dangereuses. Déracinés de chez eux, ils se retrouvent dans des conditions peu familières, sans protection sociale pour les soutenir. En tant qu'étrangers, ils sont facilement exploités et peuvent souffrir de la xénophobie et du racisme pendant qu'ils sont souvent exclus de la pleine participation dans la vie sociale et économique.

La Commission Mondiale sur la Dimension Sociale de la Mondialisation encourage les Etats et les Organisations inter-gouvernementales régionales telles que le NEPAD à devenir un instrument pour le développement et une voix plus forte dans la gouvernance de la mondialisation¹⁰. Le Cadre Stratégique affronte davantage ce défi en accordant aux jeunes gens en Afrique un mécanisme pour contribuer à ces débats. En outre, l'appui du NEPAD à l'intégration régionale et continentale reconnaîtra les expériences des jeunes et y apportera une solution.

2.4 Défi face à la faim et à la pauvreté

⁹ Commission des Nations-Unies pour le Développement Social (2003) Rapport Mondial sur la Jeunesse, p.303

¹⁰ Commission Mondiale sur la Dimension Sociale de la mondialisation (2004) Rapport de la Commission Mondiale sur la Dimension Sociale de la Mondialisation, Genève, OIT.

Les jeunes voient la promesse d'une meilleure santé et de prospérité dans les nouveaux projets d'infrastructure et nouveaux développements économiques. Pourtant, l'Afrique Sub-Saharienne est la seule région au monde où la faim est en train d'augmenter. Cette augmentation est en général le fait de la pandémie du SIDA qui menace la sécurité alimentaire. Un africain sur trois est sous-alimenté, un sur sept meurt avant son cinquième anniversaire, et la moitié de ces décès est due à la malnutrition.¹¹ La banque Mondiale estime que le PNB par habitant en Afrique (à l'exclusion de la République Sud-Africaine) est de 323 USD, et la consommation globale par personne s'élève à 281 USD – moins d'un dollar par jour.¹²

Les jeunes exigent des approches multi-facettes et détaillées qui abordent la question de la faim et de la pauvreté, entre autres, les filets de protection sociale, qui peuvent diminuer leur vulnérabilité face à la pauvreté. En même temps, il est important de promouvoir des moyens de subsistance durables. Ceci exigera le partenariat entre gouvernements, le monde des affaires, la société civile, les jeunes gens et les partenaires internationaux.

Le Programme Détaillé de Développement Agricole Africain et le Plan d'Action du NEPAD mettent l'accent sur l'engagement du NEPAD dans l'éradication de la faim. En plus, le NEPAD appuie les Objectifs de Développement du Millénaire qui exige l'éradication de la faim extrême d'ici l'an 2015¹³. Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse met un accent particulier sur ce problème, et travaillera avec les Nations-Unies et d'autres agences internationales pour le développement afin de faciliter les programmes qui ciblent les jeunes gens affamés et pauvres.

¹¹ Bread for the World website, Afrique : la Faim à Moissonner [http : //www.bread.org/issues/backgroundpapers/200101.html](http://www.bread.org/issues/backgroundpapers/200101.html)

¹² Extrait de Africa Recovery, vol 16 n°1, avril 2002, page 6

¹³ Le premier But de Développement du Millénaire est un appel pour éradiquer la pauvreté et la faim extrêmes. Cibles 1 : Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion des gens dont le revenu est inférieure à un dollar par jour. Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des gens qui souffrent de la faim.

2.5 Défi face à la paix et à la sécurité

Plusieurs jeunes africains entretiennent la douce promesse de la paix. Au cours des quinze dernières années, les guerres civiles en Somalie, en Angola, au Mozambique, au Rwanda, en Sierra Leone et au Libéria ont pris fin et les accords de paix sont en préparation en RDC, au Soudan et au Burundi. En Afrique du Sud et en Namibie, l'Apartheid a disparu. Pourtant, la crainte de la guerre persiste. Pour les jeunes femmes et jeunes hommes qui ont connu la douleur des mines terrestres et la peine d'avoir perdu ceux qu'ils aimaient à la guerre, les cicatrices sont profondes.

Les jeunes gens sont extrêmement vulnérables dans les situations de guerre et d'instabilité. Non seulement sont-ils les premières victimes de la guerre, mais ils sont également attirés dans les conflits. En dépit des lois internationales rigoureuses interdisant l'utilisation des enfants comme combattants, il y a à peu près 120.000 enfants soldats signalés en Afrique.¹⁴ L'édification de la paix et la prévention des conflits sont des éléments importants de la responsabilisation et du développement de la jeunesse. La Déclaration de Lisbonne relative aux Politiques et Programmes pour la Jeunesse affirme le rôle que les jeunes jouent dans toutes sortes de violence, notamment celle des jeunes dans les conflits armés.

Abdou Diouf, ancien Président de la République du Sénégal, a dit « en dépit des souffrances auxquelles l'Afrique fait face, il y a de bonnes raisons de faire confiance à notre jeunesse, qui sera capable de tirer des leçons du passé en vue de bâtir un espace où la paix et la solidarité prévalent. ». Aujourd'hui, la paix jette la fondation pour la stabilité et la prospérité.

La prévention et la résolution des conflits sont une priorité majeure pour le NEPAD. Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse attirera l'attention sur l'impact que ces questions ont sur la jeunesse, et servira de canal pour le dialogue qui habilite la jeunesse à participer au processus d'édification de la paix et de la résolution des conflits.

¹⁴ Amnesty International

2.6 Défi face à la dégradation de l'environnement

L'environnement qui nous a permis de cultiver la terre et de produire des récoltes pendant des centaines d'années est sous la menace des nuages pollués que les africains n'avaient pas créés. Notre jeunesse a hérité d'un environnement qui est sous menace. Que ce soit dans les zones rurales ou urbaines, la qualité de l'eau et de l'air- maintenant et dans l'avenir- est une préoccupation majeure. Ainsi le développement durable est une condition préalable pour le renforcement du pouvoir des jeunes. Au Sommet Mondial pour le développement Durable tenu à Johannesburg, République Sud-Africaine, en 2002, les Ministres africains avaient déclaré que :

*Nous reconnaissons que la participation de la jeunesse au développement durable est le fondement de la réussite d'une stratégie pour garantir l'avenir de l'Afrique. Il y a une nécessité dans le cadre du développement humain durable de garantir le renforcement des capacités des jeunes gens dans tous les domaines.*¹⁵

Le Plan d'Action du NEPAD pour l'Environnement présente un cadre pour les programmes de partenariat qui encouragent le développement durable. Les synergies entre ces programmes sont promues par le Cadre Stratégique pour le Programme du NEPAD sur la Jeunesse pour s'assurer que les jeunes participent à ces efforts et en tirent profit. A cette fin, les recommandations de la Commission des Nations-Unies pour le Développement Social sont appuyées grâce aux programmes de sensibilisation et d'éducation sur l'environnement, destinés aux jeunes gens¹⁶.

2.7 Défi face à la participation, aux droits et au leadership des jeunes

L'exclusion des jeunes femmes et hommes des politiques dominantes, programmes, et structures de gouvernance est une préoccupation majeure. Une exigence clef pour la

¹⁵ Déclaration inter-ministérielle africaine au Sommet Mondial pour le Développement Durable, 2002.

¹⁶ Commission des Nations-Unies sur le Développement Social, Rapport Mondial sur la Jeunesse, 2003
(Aussi promu par la Déclaration des Nations-Unies sur la Jeunesse : Problèmes et Potentiels, 1991.

responsabilisation de la jeunesse réside dans la nécessité de s'assurer que les jeunes sont pleinement engagés dans les processus de prise de décision et dans les structures qui affectent leur bien-être. Les jeunes sont nos dirigeants du futur, mais il y a aussi des jeunes dirigeants parmi nous. En fait, élever les jeunes dirigeants, les reconnaître et les embarquer dans les structures nationales, régionales et continentales, constitue un agenda crucial pour le renforcement du pouvoir de la jeunesse. Ainsi, l'est également la promotion de la conscience politique parmi les jeunes. Alors que les jeunes étaient la force motrice derrière plusieurs mouvements d'indépendance, l'implication politique des jeunes de l'Afrique post-coloniale a diminué. Le changement politique en Afrique, comme le changement économique et social, exige des jeunes qui soient politiquement conscients et actifs.

Le Rapport Mondial sur la Jeunesse déclare que "plusieurs politiciens, dirigeants des communautés et autres sont loin d'être convaincus que le fait d'atteler l'implication active de la jeunesse représente une stratégie efficace pour atteindre les meilleurs résultats" et fournit les moyens d'aborder cette question. En outre, le Forum Mondial sur la Jeunesse déclare à raison que l'élément fondamental de la responsabilisation de la jeunesse est l'accès des jeunes aux organismes de prise de décision aux niveaux locaux, nationaux et internationaux ; les droits des jeunes à participer dans ces domaines devraient être pleinement approuvés par les Etats Membres.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse affirme l'importance de la participation des jeunes dans les structures de prise de décision, conception de programmes, et gouvernance, lesquelles affectent non seulement la jeunesse, mais également la société en général. Comme le souligne le Secrétaire Général des Nations-Unies : « la responsabilisation....implique les jeunes gens en tant qu'agents actifs du changement et du développement, au lieu de....cibles passives des programmes initiés de l'extérieur¹⁷ ».

¹⁷ Nations-Unies, Mise en Œuvre du Programme Mondial pour la Jeunesse d'ici l'an 2000 et au delà : rapport du Secrétaire Général (12 juillet 2001) (A/56/180) p. 3.

2.8 Défis face à la santé des jeunes

Il y a aussi la promesse de bonne santé. Le progrès vers l'éradication de la polio croît rapidement et dans presque tous les pays, la maladie n'a pas été dépistée pendant plusieurs années. De même, l'UNICEF signale que les carences en vitamine A et en iode, qui sont les majeures causes de la cécité et du retard mental chez les enfants, ont été fortement réduites au cours des dix dernières années. Pourtant, 90 pour cent des décès annuels du fait du paludisme ont lieu en Afrique¹⁸, et les infections sexuellement transmises frappent les jeunes gens à la fleur de l'âge.

En général, les jeunes femmes et hommes constituent un des groupes meilleurs en santé en Afrique ; nous sommes souvent en meilleure santé pendant la période de notre jeunesse. Cependant, les jeunes connaissent aussi des menaces graves à leur santé suite à une série de facteurs comportementaux étroitement liés. Parmi ces facteurs, il y a les risques associés au goût du risque soit en matières liées à la sexualité (c'est-à-dire, la santé reproductive, le VIH et le SIDA, et la grossesse parmi les jeunes femmes) ou l'abus d'alcool ou des substances toxiques.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse approuve la recommandation du Forum Mondial pour la Jeunesse tenu à Dakar, au Sénégal, selon laquelle les gouvernements s'engagent vers les politiques de mise en œuvre qui garantissent l'accès équitable aux informations sur la santé, à l'éducation et la santé, ainsi qu'aux services de santé.¹⁹ La Stratégie du NEPAD pour la santé renforce l'engagement des gouvernements africains d'aborder la question du lourd fardeau de la

¹⁸ Observation faites par E. Dr. E. Anne Petersen, Administrateur Assistant du Bureau pour la Santé Mondiale de l'Agence américaine pour le Développement International.

¹⁹ Stratégie de Dakar sur la Responsabilisation de la Jeunesse, Résolutions de la Quatrième Session du Forum Mondial du système des Nations-Unies sur la Jeunesse, accueilli par le gouvernement du Sénégal en coopération avec les Nations-Unies et tenu à Dakar du 6 au 10 août 2001.

maladie, tandis que le Cadre Stratégique du NEPAD pour la jeunesse souligne et fait prévaloir les questions relatives à la santé des jeunes dans ce vaste agenda.

2.9 Défi face au VIH/SIDA

Il y a de cela vingt ans, on n'entendait pratiquement pas parler du VIH/SIDA en Afrique. Aujourd'hui, ils menacent le bien-être et les moyens économiques d'existence de plusieurs jeunes gens et de leurs familles. Pourtant, tous les pays africains ont pris des mesures concrètes pour juguler la menace grâce aux campagnes d'éducation. D'après les recherches, ces messages sont en train d'être entendus ; même s'ils sont très vulnérables, les jeunes sont aussi les plus disposés à changer leur comportement. Pourtant, le progrès est encore très faible dans la prévention, les soins, l'appui et le traitement à ceux qui en ont besoin.

Les systèmes africains de santé, déjà très faibles, s'attèlent à lutter contre la mortalité et la morbidité, qui ont spectaculairement augmentées dans la population en général, et également parmi les professionnels de la Santé.

Le NEPAD endosse la Déclaration d'Engagement publiée par les Nations-Unies, dans laquelle il est demandé aux Etats d'étendre l'accès aux informations et services de prévention (c'est-à-dire assistance socio psychologique et dépistage volontaires, éducation sur le VIH/ SIDA) d'ici l'an 2005, et reconnaît que jusque là, seuls 20 pour cent de tous les africains ont accès à tels services.²⁰ Les recommandations des Sept Organisations Mondiales de la Jeunesse pour renforcer le pouvoir de la jeunesse en Afrique de lutter contre la pandémie du VIH/SIDA sont aussi reconnues ; notamment, les propositions de renforcer les programmes existants, étendre les soins et l'accès aux services de santé, et appliquer les bonnes pratiques déjà existantes en Afrique.²¹

²⁰ Nations-Unies (2001) Session Spéciale de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur la Déclaration d'Engagement relative au VIH/SIDA, New York.

²¹ Initiative du Renforcement du Pouvoir de la Jeunesse africaine : une Approche Holistique de lutte contre la Pandémie du VIH/SIDA ; exposé concept tiré des Sept Organisations Mondiales de la Jeunesse, 18 mars 2003.

2.10. Défis à relever pour les jeunes femmes

En Afrique, les jeunes femmes n'ont jamais bénéficié d'autant d'opportunités comme en ce jour. Depuis la fin de la décennie de l'ONU pour les femmes en 1980, beaucoup de filles sont inscrites à l'école primaire que par le passé et la participation des femmes dans la vie économique et politique a sensiblement augmenté. Et pourtant, les filles et les jeunes femmes continuent de vivre à la traîne de leurs homologues hommes dans tous les aspects de la vie sociale et économique. Malheureusement, l'indicateur selon lequel les femmes ont atteint le même niveau que les hommes est l'infection du VIH—60 pour cent de personnes vivant avec le virus en Afrique sont les femmes.

La plupart de pays africains ont ratifié la Convention relative à l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination contre la Femme (CEDEF), engageant les Etats à éradiquer les lois et coutumes nuisibles aux femmes. Cependant, les jeunes ont d'énormes défis à relever. Les filles sont plus victimes de la déperdition scolaire, du mariage précoce par rapport aux garçons, tandis qu'elles ont moins de chance de devenir propriétaires ou héritières d'un terrain en comparaison avec leurs frères. Le NEPAD appuie la ratification du CEDAW par les pays qui ne l'ont pas encore fait, et renforce par ce fait, la politique de 50/50 adoptée par l'Union Africaine. Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse s'implique dans ces initiatives lorsqu'il s'assure qu'une attention particulière soit accordée aux jeunes femmes dans l'élaboration des politiques et programmes de développement.

En outre, il sera impérieux que les jeunes femmes participent pleinement dans les structures pour la jeunesse établies par le Cadre Stratégique.

2.11. Défi face à la connaissance indigène et à l'héritage traditionnel.

Depuis des siècles, la tradition et la culture ont été au cœur du développement de l'Afrique. Cependant, à ce jour, les forces de la mondialisation sont entrain de saper la fierté et la valeur des cultures diverses et du patrimoine de l'Afrique. Les images,

aliments, styles vestimentaires et manières de parler diffusés par les médias évoluent rapidement à tel point qu'ils ne reflètent plus les réalités Africaines.

Il s'avère impérieux d'aider les jeunes à renouer non seulement avec leurs propres cultures et tradition, mais aussi avec celles des autres Africains. Cela aidera les jeunes Africains à communiquer avec le monde, et d'enseigner à apprécier la valeur et l'histoire de l'Afrique qui constituent un élément crucial dans le projet de la Renaissance Africaine. « Il s'avère important pour les jeunes de créer une prise de conscience autour de la question du Pan Africanisme, de la nation et la culture Africaines de manière constante pour les voir et revoir dans les écoles, dans les universités et dans le système éducatif en général²²» comme le souligne Bankie.

De manière générale, la connaissance traditionnelle de l'Afrique a joué un rôle important dans divers domaines. Les Africains ont identifié les herbes qui sont utilisés dans la fabrication de médicaments, ils ont inventé le tam-tam qui est au centre de la musique et ont enseigné la philosophie de l'Egypte Antique. Il est important pour les jeunes de connaître et de comprendre cette histoire.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse promeut la fierté du patrimoine Africain et reconnaît le rôle important que la connaissance indigène peut et a joué dans le développement humain.

2.12. Défi à relever pour les groupes spéciaux de la Jeunesse.

Les jeunes vivant dans les zones rurales, les jeunes autochtones, les jeunes handicapés, ceux qui ne vont pas à l'école, ceux qui sont en désaccord avec la loi sont particulièrement vulnérables. Le NEPAD affirme le principe d'accorder une attention particulière aux besoins de ces jeunes vivant dans les communautés pauvres ou n'ayant pas accès aux ressources et faisant partie des groupes marginalisés en concevant des

²² Bankie, B.F. (2001), Les Africains face à la Mondialisation, Vers le 7^e Congrès Panafricain de CASAS N° Séries 14, Cape Town, Afrique du Sud

initiatives appropriées qui abordent, de manière spécifique, la question de leurs besoins sociaux et économiques.

2.13 Défis à relever pour les jeunes africains de la diaspora

Plusieurs jeunes Africains se sont retrouvés loin de leur foyer Africain et déconnectés de leurs réseaux culturels et familiaux. Pour certains, l'Afrique est un endroit dont ils ont seulement entendu parler tandis que pour d'autres, ce n'est qu'un lointain souvenir. Les originaires d'Afrique peuvent se retrouver sans base à l'étranger. Ils sont confrontés à vivre face aux différentes cultures, sans toutefois connaître parfaitement la leur. Ils souffrent parfois du manque de dignité dû à la xénophobie et sont eux-mêmes influencés par les représentations médiatiques négatives de leur patrie alors qu'ils recherchent une identité dont ils ne peuvent être fiers. Les recherches ont démontré que beaucoup de jeunes Africains de la Diaspora désirent ardemment être connectés à leurs pays et cherchent des opportunités de s'impliquer pour appuyer un développement durable de l'Afrique—soit en y retournant dans le but d'apporter leur contribution, soit en appuyant les efforts de développement à partir du lieu où ils se trouvent²³. D'autres reconnaissent qu'en tant qu'Africains, ils peuvent choisir de vivre n'importe où au monde ; en effet, les jeunes Africains sont aussi des citoyens universels qui ont plus à offrir à d'autres pays et au monde entier.

L'Union Africaine/NEPAD reconnaît les défis auxquels les jeunes de la Diaspora sont confrontés dans l'espoir que ces jeunes hommes et femmes soient fiers de leur culture, de leur patrimoine et du continent dont ils sont originaires. Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la jeunesse comblera l'écart entre les jeunes hommes et jeunes femmes vivant en Afrique et ceux vivant ailleurs. Il fournira des renseignements et des directives aux jeunes de la Diaspora afin de faciliter leur appui au renforcement du pouvoir et du développement des jeunes Africains. Nonobstant le lieu où ils vivent, les jeunes Africains sont encouragés à être fiers de leurs identités et valeurs Africaines.

²³ L'Afrique 21 : Former l'avenir de l'Afrique ; les jeunes Africains de la Diaspora partagent-ils les mêmes rêves avec le NEPAD/L'Union Africaine

2.14 Défis Institutionnels

Malgré leur grand nombre, les jeunes ont une faible représentation dans les institutions politiques, économiques et sociales en Afrique. Bien que plusieurs Etats membres aient créé des ministères de la jeunesse et aient appuyé le travail des conseils nationaux pour la jeunesse, dans un effort pour s'assurer que les jeunes contribuent au développement national, il y a évidemment beaucoup à faire, au sein des Etats et au niveau régional et continental. Les Communautés Economiques Régionales ont souvent reconnu l'importance des jeunes et leur représentation dans la société civile, mais les voix des jeunes sont rarement écoutées dans ces structures de prise de décisions. Il y a un écart important de générations en cette matière. Pendant que l'Union Africaine/NEPAD se sont engagés pour le développement des jeunes hommes et jeunes femmes au travers de toute l'Afrique, des personnes ayant dépassé l'âge de la jeunesse dirigent les institutions.

Les jeunes sont souvent marginalisés dans la participation des structures les plus élevées à cause de leur âge et de leur inexpérience. Le renforcement du pouvoir de la jeunesse exige un engagement afin de renforcer la capacité des institutions qui accordent aux jeunes une voix et une opportunité de contribuer au développement national, régional et à travers le continent. Le leadership, le dialogue et la représentation de la jeunesse ne peuvent être réalisés que par l'entremise des cadres institutionnels qui se sont fixé les objectifs à atteindre. L'Union Africaine/NEPAD reconnaît l'importance de s'assurer que les jeunes soient représentés dans ses institutions et programmes et le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la jeunesse établit les mécanismes y relatifs. Cependant, il s'avère important qu'il existe, à un moment donné, des institutions, propriétés des jeunes et gérées par ces derniers.

Alors que ces types d'arrangements constituent le danger d'une plus grande marginalisation de la jeunesse au sein de ces organisations considérées comme inefficaces, ils peuvent cependant créer des opportunités pour veiller au développement des jeunes dirigeants et étendre la participation des jeunes au sujet des questions qui affectent le développement de l'Afrique. Ainsi, le défi à relever face au renforcement du

pouvoir de la jeunesse exige un engagement dans le renforcement des institutions ouvertes à la participation des jeunes à tous les niveaux.

Résumé

Les réponses relatives aux politiques et programmes sectoriels ne sont pas suffisants pour aider les jeunes hommes et jeunes femmes en Afrique à relever ces défis. Alors que de nouvelles recherches sont exigées, un plus grand dévouement consacré au renforcement du pouvoir et au développement des jeunes est essentiel. Les jeunes ne constituent pas un secteur de développement, mais ils constituent plutôt une priorité pour le développement en Afrique.

Comme le paragraphe précédent l'a illustré, plusieurs Déclarations ont été faites dans la quête des réponses face aux défis à relever parmi les jeunes Africains. Les déclarations des dirigeants ont été profondes quant à leurs analyses face à ce problème, néanmoins les jeunes continuent à lutter afin de relever les défis quant à leur survie la plus fondamentale. Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse souligne les engagements louables ratifiés par les Etats membres, et cherche à les mettre en œuvre. Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse, au travers d'une série des actions spécifiques, appuiera les aspirations des jeunes hommes et femmes de ce continent.

Il y a un vieux proverbe Swahili qui dit :

Wapiganapo tembo nyasi huumia.

Lorsque les éléphants se battent, c'est l'herbe qui en pâtit.

Lorsque les adultes se disputent, ce sont les jeunes

— ceux qui sont sans autorités— qui sont les victimes. Les jeunes n'ont pas créé ce monde, ils l'ont hérité. Sans stratégies claires pour promouvoir et protéger les droits des jeunes africains, pour créer un monde meilleur pour eux comparativement à leurs prédécesseurs, leur avenir sera sombre. Avec des projets bien élaborés et un plus grand

engagement politique, comme Mwalimu Nyerere l'a souligné il y a de cela plusieurs années, il n'y a aucune raison pour que le NEPAD ne tienne la promesse pour leur lendemain.

3. Qui est le jeune Africain ?

La place des jeunes dans la société est influencée par les conditions sociales, culturelles, économiques. Ces conditions ont un impact sur les rôles, les responsabilités et la capacité des jeunes dans leur société. L'égalité de genre, la race, le statut socio-économique et l'endroit influencent l'expérience de la jeunesse en Afrique. Une fille âgée de 16 ans, qui grandit dans une communauté rurale au Niger affrontera plusieurs besoins différents par rapport à un jeune homme âgé de 23 ans, vivant dans une ville urbanisée, à Nairobi. De la même manière, un jeune homme âgé de 19 ans et vivant dans un milieu rural à Botswana, qui va à Gaborone à la recherche d'un emploi, aura des priorités différentes par rapport à une femme de 24 ans qui travaille pour les affaires de sa famille à Fayon, en Egypte. Il y existe des différences locales et nationales énormes d'un bout à l'autre de l'Afrique et les gouvernements nationaux doivent répondre aux défis et besoins qu'affrontent les jeunes.

La jeunesse est une période transitoire entre l'adolescence et l'âge adulte. C'est un temps d'énormes changements corporels, psychologiques, économiques, et sociaux. De manière générale, les familles, les communautés, les sociétés, peuvent aider les jeunes dans cette transition, mais ils peuvent aussi ignorer les luttes auxquelles la jeunesse fait face. Les jeunes hommes et femmes peuvent être facilement marginalisés parmi un grand nombre de priorités compétitives de développement. Alors qu'on les considère comme les dirigeants de demain, leur situation actuelle peut être à ce jour désavantagée, aliénée, et risquée.

Bien que les jeunes puissent être définis par leur âge, les pays appliquent différentes définitions du concept « jeune ». En Sierra Leone, par exemple, est considéré jeune quelqu'un dont l'âge varie entre 13 et 35 ans, alors que l'âge pour aller aux urnes est

fixé à 21 ans. En Zambie, l'âge d'un jeune varie entre 16 et 30 ans, et il faut avoir 18 ans²⁴ pour voter. Les Etats membres sont encouragés à donner des définitions de ce concept qui peuvent être constamment appliquées dans toutes les politiques, programmes et agences nationales. Ces définitions doivent être basées sur le contexte social, culturel et économique de chaque pays.

La raison pour laquelle une attention particulière doit être accordée à la jeunesse provient du statut économique, social, cultures accordées aux personnes d'un certain âge dans beaucoup de sociétés. Bien que les jeunes hommes et les jeunes femmes possèdent d'énormes ressources (par exemple : le temps, l'énergie, la créativité, la passion, le dévouement), le problème est qu'ils se situent au carrefour entre l'adolescence et la pleine maturité, entre la dépendance économique de leurs parents, et la stabilité financière, entre l'expérience sociale et la capacité d'imposer le respect. Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse affirme la diversité des jeunes et confie la responsabilité au NEPAD de les soutenir dans la période transitoire entre l'âge adulte et la maturité.

4. Vision du NEPAD pour la jeunesse africaine.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse s'engage à créer les conditions favorables pour réaliser la vision suivante :

Les jeunes hommes et femmes en Afrique sont capables de participer activement au développement et à la transformation socio-économique pour avoir une société pacifique, prospère et durable.

Cette vision est incluse dans le mandat universel du NEPAD. Au travers du Cadre Stratégique, le NEPAD considère les jeunes comme acteurs principaux dans

²⁴ A l'opposé, les Nations Unies définissent l'âge des jeunes à partir de 15 à 24 ans, tandis pour le programme de la Jeunesse du Commonwealth, cet âge est fixé de 16 à 29 ans

“l'éradication de la pauvreté” et la réalisation d'une “croissance et d'un développement durable” et les encourage en même temps à participer activement à “l'économie mondiale et aux institutions politiques”. ²⁵

De manière similaire, le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse contribue à la mission du Secrétariat du NEPAD dans l'exploitation d'une “connaissance appropriée” pour la formulation des politiques informées pour le renforcement du pouvoir et le développement de la Jeunesse ; il s'assure que les jeunes bénéficient et participent au développement et à la mise en oeuvre du NEPAD ²⁶

5. Buts et Objectifs Stratégiques

Dans la poursuite de la réalisation de cette vision et selon le contexte d'appui du NEPAD en faveur de la jeunesse en Afrique, le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse envisage de :

Fournir les principes directeurs, mécanismes et conditions nécessaires pour coordonner une approche continentale au renforcement social, économique et politique du pouvoir des jeunes en Afrique; promouvoir la créativité et l'innovation dans le développement de la jeunesse tout en alignant et en intégrant les politiques, les programmes et les initiatives nationales et régionales

Cet objectif sera réalisé à travers trois Objectifs Stratégiques

Objectif Stratégique 1 :

²⁵ Cfr la Vision du NEPAD dans le Plan Stratégique du NEPAD 2004-2007, p. 9.

²⁶ Cfr la Déclaration de la Mission du Secrétariat du NEPAD dans le Plan Stratégique du NEPAD 2004-2007, p 9.

Etablir et maintenir des mécanismes et procédures qui s'assurent que la voix des jeunes soit entendue au sein de l'Union Africaine/NEPAD et que les questions relatives au renforcement du pouvoir et au développement des jeunes soient effectivement intégrées dans les programmes de développement.

Objectif Stratégique 2 :

Faciliter la création des Partenariats de développement avec les gouvernements et les organisations appropriées et mobiliser et distribuer équitablement les ressources en Afrique et ailleurs pour appuyer le renforcement du pouvoir et le développement des jeunes en Afrique.

Objectif Stratégique 3 :

Appuyer les Communautés Economiques Régionales, les Etats membres, la société civile et le secteur privé dans leurs efforts pour la promotion du renforcement du pouvoir et du développement des jeunes.

Le chapitre 8 présente les stratégies qui seront élaborées et mises en œuvre afin de réaliser ces objectifs stratégiques.

L'Union Africaine/NEPAD souligne l'importance des jeunes dans le développement de l'Afrique avec un engagement de 10 ans pour la mise en œuvre du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. La décennie qui commence avec l'année 2005 sera la Décennie de la Jeunesse africaine. Elle donne une occasion unique à l'Union Africaine et au NEPAD de s'assurer les questions relatives au renforcement du pouvoir et au développement des jeunes soient identifiées et qu'elles soient intégrées dans les structures et programmes économiques, sociales et politiques.

6. Principes Directeurs pour le Renforcement du Pouvoir de la jeunesse

Le but du Cadre Stratégique (décrit ci-haut) fait référence à l'importance des principes directeurs qui sont nécessaires pour atteindre une approche coordonnée et intégrée pour le renforcement du pouvoir et développement des jeunes en Afrique. Dans la poursuite de cet objectif, les principes suivants sont présentés. Ils sont tirés des pratiques des Etats africains et institutions multilatérales lesquels promeuvent activement le renforcement du pouvoir et le développement des jeunes.

Ces principes conduisent à l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance des programmes et politiques de la jeunesse en Afrique et fournit l'appui à la jeunesse.

6.1. Les jeunes sont responsables de leur propre développement : Les politiques, les programmes et les services ne peuvent aider les jeunes que dans leurs efforts au renforcement de leur pouvoir et développement. Ils ne doivent pas ôter la responsabilité des jeunes quant à leur propre développement.

6.2 Les jeunes constituent un potentiel important pour l'Afrique : Alors que les jeunes sont nos futurs dirigeants ; ils possèdent également l'énergie, les compétences et les rêves qu'ils peuvent contribuer au développement de l'Afrique en ce jour. Nous devons reconnaître la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de l'Afrique et non pas les traiter comme un groupe qui doit attendre passivement l'avenir.

6.3. Les jeunes constituent une priorité pour le développement en Afrique : Des efforts explicites doivent être faits pour apporter les réponses aux questions relatives au développement en accordant la priorité aux jeunes par des stratégies interdisciplinaires et multi-sectorielles.

6.4 La fierté et la connaissance des cultures africaines constituent une base essentielle au renforcement du pouvoir et développement de la jeunesse : Les jeunes hommes et femmes Africains sont encouragés à connaître et être fiers d'eux-mêmes, de leur culture et patrimoine. Ils doivent être encouragés à utiliser

la connaissance et l'expérience indigènes afin de participer au processus de renaissance et de transformation africaines.

- 6.5. Le développement de la jeunesse africaine doit s'inspirer des bonnes pratiques dans le développement de la jeunesse africaine :** Les politiques et programmes pour le renforcement du pouvoir et le développement des jeunes doivent être tirés des bonnes pratiques au sein du continent africain. Les liens et partenariats à travers les régions sont essentiels pour des raisons de mobilisation de ressources et de l'échange régulier d'informations.
- 6.6. Les jeunes femmes ont droit à la participation équitable au développement des jeunes :** Les politiques et les programmes mis sur pied pour le renforcement du pouvoir et le développement des jeunes doivent reconnaître et tenir compte de l'égalité de genre pour les besoins et aspirations de la jeunesse.
- 6.7. Le développement de la jeunesse africaine doit s'aligner avec les priorités nationales, régionales et continentales du développement :** Chaque effort doit être fait afin d'intégrer le renforcement du pouvoir et le développement au sein des cadres de développement plus vaste ; les jeunes ne doivent pas être marginalisés dans les programmes et politiques d'intégration.
- 6.8. Le développement de la jeunesse africaine exige des initiatives de politiques et programmes spécifiques au niveau national, régional et continental :** Le temps viendra où l'intégration de vastes questions de développement ne sera plus possible et il s'avèrera nécessaire d'utiliser des politiques, programmes et services appropriés pour le développement de la jeunesse.
- 6.9. Une attention particulière doit être accordée aux jeunes qui sont socialement marginalisés ou à ceux qui sont sans ressources :** Une attention particulière doit être accordée aux jeunes hommes et femmes qui ne jouissent pas du développement afin que l'écart entre les jeunes avantagés et désavantagés soit réduit.

6.10 Les jeunes qui sont les plus vénérables dans la société doivent être protégés de toutes les formes d'exploitation, d'abus et d'oppression : Les gouvernements doivent garantir les droits humains pour tous les jeunes, alors que les programmes et les politiques de développement doivent fournir des conditions décentes et humaines pour le développement de la jeunesse.

Les Communautés Economiques Régionales, les gouvernements, les sociétés civiles et les agences de développement pour la jeunesse qui appliquent ces principes doivent garantir que leurs efforts consacrés au renforcement du pouvoir et développement de la jeunesse soient consistants et qu'ils possèdent un plus grand potentiel afin d'harmoniser les efforts de développement régionaux et continentaux. L'Union Africaine/NEPAD promeut ces principes dans tous ses programmes de développement social, économique et politique.

7. Droits et responsabilités pour le renforcement du pouvoir de la jeunesse

L'Union Africaine/NEPAD affirme les droits des jeunes femmes et hommes en tant citoyens africains et plaide pour eux au sein des Communautés Economiques Régionales et des Etats Membres. Ces droits permettent aux jeunes de :

- Participer pleinement à la vie de leur communauté et à son développement
- Prendre en charge leur propre développement
- Bénéficier de la paix et de la sécurité
- Jouir de l'égalité et de l'accès équitable aux soins et opportunités
- Echanger librement leurs idées et leurs valeurs
- Montrer un respect et une compréhension mutuels
- Jouir d'une vie de famille

- Pratiquer la démocratie et agir pour la défense de la liberté individuelle et communautaire.
- Promouvoir leur développement religieux, moral, éthique et spirituel
- Promouvoir la coopération internationale

L'exercice des droits implique de nouvelles responsabilités. Les jeunes hommes et jeunes femmes à travers toute l'Afrique doivent être encouragés à vivre une vie responsable.

Les responsabilités décrites ci-dessus doivent être inculquées parmi les jeunes. Dans l'exercice de leurs droits, les jeunes hommes et femmes sont tenus de :

- Contribuer au développement individuel, familial et communautaire
- Promouvoir l'harmonie et la compréhension entre générations et promouvoir l'égalité de genre
- Respecter l'Etat de droit et les droits humains des peuples
- Promouvoir les normes appropriées de code de conduite dans la vie individuelle et communautaire.
- Respecter les parents, la famille et les vieillards, spécialement dans le cadre de la culture traditionnelle de chaque pays.
- Promouvoir un équilibre de santé et développement corporel, mental, moral et spirituel.
- Participer au service d'activités communautaires afin d'aider la communauté à résoudre les problèmes fondamentaux.
- Promouvoir un code d'éthique professionnel et un projet de développement professionnel en incluant l'enseignement, la formation et l'emploi
- Participer à la démocratisation des sociétés et aux activités qui promeuvent des opportunités égales entre jeunes hommes et jeunes femmes.
- Protéger l'environnement et encourager la conservation de la nature.

En définitive, les adultes en Afrique ont une responsabilité envers les jeunes hommes et les jeunes femmes. Les adultes ont une forte influence dans les circonstances de la vie des jeunes.

Les jeunes hommes et jeunes femmes souhaitent que les adultes dans leur entourage puissent agir de manière exemplaire et mettre en pratique les valeurs et lois sur lesquelles leur communauté est fondée. Les adultes et les communautés de base doivent soutenir les jeunes faces, à leurs besoins affectifs, psychologiques, moraux, économiques ; ils doivent accepter ces jeunes, non seulement par rapport à leurs potentiels quant au service à rendre à la société, mais également face à leurs rôles en mutation.

Les agences de développement gérées par des personnes plus âgées doivent admettre que les jeunes constituent une ressource importante et non pas une catégorie de personnes nécessiteuses.

Ils doivent collaborer avec les initiatives gérées par les jeunes et trouver les voies et moyens pour associer les jeunes comme membres de staff (personnel) aussi bien que dans les comités conseils. Les solutions aux problèmes des jeunes doivent être trouvées par le moyen d'un processus de dialogue et de participation. Ces jeunes hommes et jeunes femmes doivent être encouragés à prendre leur responsabilité face aux problèmes qu'ils éprouvent, ils doivent recevoir des directives et de l'aide, plutôt que leurs dicter ce qu'ils doivent faire.

8. Stratégies pour le Renforcement du pouvoir et développement de la Jeunesse

L'Union Africaine/NEPAD appuient trois grandes stratégies pour le renforcement du pouvoir et le développement de la jeunesse.

Celles-ci ont été élaborées pour atteindre les objectifs du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse décrit au chapitre 5.

Elles sont les suivantes :

- Engagement de la jeunesse au sein de l'Union Africaine/NEPAD

- Partenariat pour le renforcement du pouvoir et développement de la jeunesse
- Programme du NEPAD pour la Jeunesse

Chacune de ses stratégies est décrite en détails ci-dessous :

8.1. Engagement de la jeunesse au sein de l'Union Africaine / NEPAD

8.1.1. Objectif stratégique pour l'engagement de la jeunesse.

Le premier objectif du Cadre Stratégique traite de l'engagement de la jeunesse au sein de l'Union Africaine / NEPAD :

Etablir et renforcer les mécaniques et procédures qui garantissent que la voix des jeunes soit entendue au sein de l'Union Africaine/NEPAD et les questions relatives au renforcement du pouvoir et développement des jeunes soient effectivement intégrées dans les programmes de développement.

8.1.2. Mécanisme de Livraison

Ces stratégies répondent aux défis institutionnels que doivent relever les jeunes en Afrique. Il reconnaît que les structures et procédures spécifiques doivent être instituées au niveau continental et régional afin de s'assurer que les questions des jeunes relatives au développement soient totalement intégrées dans le développement social, économique, politique africains.

Contrairement aux deux autres Objectifs Stratégiques, la première exige la création d'un mécanisme spécifique pour l'engagement des jeunes au sein de l'Union Africaine / NEPAD. Ainsi, cette stratégie vise essentiellement deux organes de l'Union Africaine qui sont : le Parlement Pan Africain et la Commission de l'Union Africaine.

Le Parlement Pan Africain a été institué par l'Union Africaine afin de fournir une plateforme commune pour les Africains et leurs organisations de base dans le but d'être plus impliqués dans les discussions et prise de décisions sur les problèmes et les défis à relever sur le continent. Au cours de ses cinq premières années, le parlement jouera le rôle d'un organe conseil, mais son objectif final est d'accorder un pouvoir législatif, avec les membres directement élus. Chaque Etat qui ratifie le protocole a cinq députés dont une femme.

La Commission de l'Union Africaine est l'organe principal jouant un rôle capital dans la gestion quotidienne de l'Union Africaine. Elle représente l'Union, élabore, promeut, coordonne et harmonise les programmes et politiques de l'Union avec ceux des Communautés Economiques Régionales, en s'assurant que les questions du genre occupent une place de choix dans tous les programmes et activités de l'Union.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse établira les mécanismes suivants pour assurer que la voix de jeunes gens soit entendue au sein de l'Union Africaine / NEPAD et que les questions de responsabilisation et de développement de la jeunesse soient effectivement au centre de tous les programmes de développement.

Ministère Pan Africain de la Jeunesse

Un Ministère de la jeunesse sera créé au sein du Parlement Pan Africain pour surveiller les questions de responsabilisation et développement de la jeunesse à travers l'Afrique. Un Ministère de la Jeunesse rendra compte au Parlement Pan Africain sur le travail du Ministère.

Le Ministère de la Jeunesse dirigera les processus de l'établissement d'une approche continentale aux politiques et programmes de la jeunesse. Il formulera une Politique Africaine de la Jeunesse, en consultation et collaboration étroites avec la Commission Africaine de la Jeunesse (voir ci-dessous), les Communautés Economiques

Régionales²⁷, les Etats Membres, les Organisations de la Société Civile, le monde des affaires et associations des jeunes. La Politique Africaine de la Jeunesse définira une approche intégrée à la responsabilisation et au développement de la jeunesse sur le continent. Il décrira les rôles des principaux acteurs dans la responsabilisation et développement de la jeunesse et établira une procédure pour le plan, l'exécution et révision des politiques régionales et nationales de la jeunesse, en s'assurant qu'elles contribuent généralement aux efforts d'intégration régionale et continentale.

Le Ministère de la Jeunesse collaborera étroitement avec les autres organisations de la jeunesse (par exemple la Commission Africaine de la Jeunesse, le Programme de la Jeunesse du Commonwealth en Afrique), ainsi que le Comité des Chefs d'Etat de Gouvernement chargé de la mise en œuvre, le Secrétariat du NEPAD et autres partenaires de développement. Le Ministre de la Jeunesse rendra compte régulièrement au Parlement Pan Africain et au Sommet de l'Union Africaine sur le statut des jeunes femmes et jeunes hommes en Afrique.

La Commission Africaine de la Jeunesse

Une Commission Africaine de la Jeunesse sera formée. Cette Commission sera officiellement reconnue par l'Union Africaine et deviendra une partie de la commission de l'Union Africaine. La Commission Africaine de la Jeunesse comprendra les représentants du Gouvernement et de la Société Civile. Il représentera les sept Communautés Economiques Régionales officiellement reconnues aussi bien des formations de haut niveau de la jeunesse reprenant aussi les représentants provenant de structures économiques, sociales et politiques de l'Union Africaine. Le Parlement

²⁷ Il existe sept Communautés Economiques Régionales reconnues officiellement : La Communauté Economique pour les Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) ; Le Marché Commun pour les Etats de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA), l'Union du Maghreb Arabe (AMU) ; la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEAC), la Communauté des Etats du Sahel Saharien (CEN-SAD) ; et la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC)

Pan Africain désignera / nommera les Commissaires Africain pour la Jeunesse pour une période de trois ans.

La Commission Africaine de la Jeunesse aura un bureau central et cinq points focaux sous-régionaux (c à d les Bureaux de la Jeunesse) situés dans les Communautés Economiques Régionales. La Commission surveillera et coordonnera les réponses continentales et régionales de la responsabilisation et du développement de la jeunesse. Il travaillera avec le Ministère de la Jeunesse et le NEPAD dans l'appui à l'établissement de politiques continentales et régionales de la jeunesse tout en conseillant et en appuyant la mise en œuvre du Programme du NEPAD pour la Jeunesse.

8.2. Partenariats pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse.

8.2.1. Objectif stratégique pour les partenariats

Le deuxième objectif du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse concerne la création des partenariats qui appuient le renforcement du pouvoir et développement de la jeunesse.

Faciliter la création des partenariats de développement avec les gouvernements et les organisations concernés et mobiliser et distribuer équitablement les ressources en Afrique et au-delà pour appuyer le renforcement du pouvoir et le développement de la jeunesse en Afrique.

Le Secrétariat du NEPAD a un grand rôle à jouer dans la création des partenariats avec les agents de développements en Afrique et en dehors de l'Afrique. Ces alliances régionales et continentales aideront les programmes de responsabilisation de la jeunesse à trouver des ressources (c à d informations, conseils, formations, connaissances, capacité, fonds) dont ils ont besoin pour fonctionner efficacement.

8.2.2. Mécanismes et stratégies prioritaires

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse définira les mécanismes et entreprendra les actions suivantes pour réaliser/ atteindre cet objectif.

Chambre de compensation pour la responsabilisation et développement de la Jeunesse

Le NEPAD surveillera l'établissement d'une chambre de compensation continentale qui détient les informations et connaissances sur les besoins de la jeunesse, des opportunités et ressources aussi bien que des détails sur les ministères de jeunesse et les formations régionales et nationales de la jeunesse. Celle-ci peut éventuellement être gérée par une agence appropriée qui est liée étroitement aux réseaux de développement de la jeunesse en Afrique. La chambre de compensation va promouvoir les bonnes pratiques africaines dans la responsabilisation et le développement de la jeunesse. Elle facilitera l'échange des informations sur la politique de la jeunesse, programmes, services et agences en Afrique. Les connections aux sources mondiales d'information seront aussi établies et mises régulièrement à jour.

L'échange d'informations et de compétences se fera sous plusieurs formes. Elle inclura, par exemple, la production des publications qui dirigent les partenaires de développement concernés vers les programmes de renforcement du pouvoir et développement de la jeunesse qui sont compatibles avec les principes du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Elle inclura l'établissement d'un Portail de Jeunesse.

Recherche de la jeunesse

Le NEPAD mettra en service une stratégie de recherche pour les questions concernant la responsabilisation et le développement de la jeunesse en Afrique. Cette recherche remplira les différences des informations et connaissances tout en contribuant au plan

et à la mise en œuvre des secteurs prioritaires des programmes de développement du NEPAD.

Forum Annuel

Un forum annuel des acteurs de développement et de responsabilisation de la jeunesse au niveau régional et continental (par exemple le Programme de la Jeunesse du Commonwealth en Afrique, les agences concernées des Nations-Unies, les Communautés Economiques Régionales) sera convoqué pour réviser les priorités de la jeunesse en Afrique et considérer la politique et les réponses aux programmes des agences participantes. Le NEPAD organisera ce forum en coopération étroite avec la Commission de la Jeunesse Africaine et le Ministère de la Jeunesse.

Fond de Développement pour la Jeunesse Africaine

Un Fonds de Développement pour la Jeunesse Africaine sera créé pour faciliter la mobilisation des ressources pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse africaine. Cette facilité sera gérée et contrôlée professionnellement. Il travaillera avec les bailleurs de fonds internationaux et agences de développement comme moyen de communication efficace pour canaliser les ressources vers les programmes prioritaires de responsabilisation et de développement de la jeunesse.

Planification de la politique et du programme

Le NEPAD accordera une assistance aux Communautés Economiques Régionales, aux Etats Membres et à la Société Civile dans la préparation des propositions de financement en vue d'appuyer la politique régionale et continentale ainsi que les programmes pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse. Cette assistance inclut le conseil et appui technique, la provision des informations et la formation aussi bien que la facilitation de service qui relie la politique et les programmes aux partenaires de développement.

Partenariat avec la Diaspora Africaine

L'unique contribution qui peut être faite à la responsabilisation de la jeunesse et au développement par les gens provenant de la diaspora est reconnue. Vu que la diaspora africaine contribue principalement au développement de l'Afrique, le NEPAD établira un mécanisme spécial pour impliquer les africains dans d'autres continents. Ce mécanisme se focalisera particulièrement sur les jeunes africains de la diaspora et encouragera ces personnes à s'organiser en groupes qui peuvent s'impliquer dans la politique et les programmes initiés par le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la jeunesse.

8.3. Programme du NEPAD pour la Jeunesse

8.3.1. Objectif stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse

Le troisième objectif du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la jeunesse se présente comme suit :

Appuyer les Communautés Economiques Régionales, les Etats Membres, la société civile et le secteur privé dans leurs efforts à promouvoir la responsabilisation et le développement de la jeunesse.

Cet objectif explique la conception et la mise en œuvre du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Le Programme du NEPAD pour la Jeunesse sera conçu dans les mois à venir pour refléter la stratégie de concentration et les directives de l'Union Africaine / NEPAD tout en restant attaché aux réalités de chaque jour des jeunes femmes et hommes vivant en Afrique. Il évitera la duplication des initiatives existantes et se concentrera sur l'appui, l'encouragement et la valeur ajoutée au travail de ces acteurs.

8.3.2. Domaines prioritaires du Programme du NEPAD pour la Jeunesse

Les domaines prioritaires du programme de renforcement du pouvoir de la jeunesse varient d'un endroit à un autre en Afrique. Le défi à relever pour le programme du NEPAD pour la jeunesse est d'appuyer les acteurs concernés dans leurs réponses aux

différentes questions de la jeunesse. Le Programme du NEPAD pour la Jeunesse répondra aux priorités qui sont identifiées dans la phase de conception du programme à travers des consultations importantes. Le programme sera aussi guidé par les principes et objectifs esquissés dans ce Cadre Stratégique.

L'avantage stratégique du NEPAD réside dans sa responsabilité à promouvoir et à intégrer le développement à travers l'Afrique en travaillant en partenariat avec d'autres acteurs importants. Ainsi, alors que le NEPAD peut jouer un rôle dans la canalisation de programme d'assistance aux programmes spécifiques de la jeunesse à travers le Fonds Africain de la Jeunesse, son point focal ne sera pas sur le financement. Par contre, le Programme sur la Jeunesse donnera une perspective continentale sur la responsabilisation de la jeunesse et améliorera la prise de décision et la livraison du programme pour le renforcement du pouvoir et le développement de la jeunesse.

Une grande variété de stratégies peut être incluse dans le Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Celles-ci incluent une gestion continentale centralisée du service de la jeunesse gérée par le NEPAD ; une coordination des activités réalisées par le NEPAD en rapport avec le programme de renforcement du pouvoir de la jeunesse et le renforcement des capacités des ministères de la jeunesse et agences de développement de la jeunesse. Le programme du NEPAD pour la Jeunesse pourrait aussi fournir l'assistance technique aux ministères de la jeunesse et aux agences de développement de la jeunesse.

Il existe trois types de priorités que le NEPAD abordera : priorité nationale, régionale et continentale.

Priorités nationales du Programme du NEPAD pour la Jeunesse

Plusieurs Etats Membres ont établi des ministères de la jeunesse ou structures similaires pour surveiller le travail du gouvernement dans ce domaine, certains Etats Membres ont aussi introduit d'autres politiques et initiatives de programmes qui aborderont directement les questions des préoccupations des jeunes en dehors de la portée d'un Ministère ou département de la Jeunesse.

En appui aux Etats Membres, le Programme du NEPAD pour la Jeunesse appuiera la conception, l'exécution et la révision régulière des politiques nationales sur la jeunesse. Les politiques nationales sur la jeunesse constituent une première étape essentielle de tous les Etats membres pour démontrer leur engagement au renforcement du pouvoir de la jeunesse. Ces politiques doivent être régulièrement mises à jour et révisées; les jeunes doivent s'engager dans des processus qui maintiennent la politique nationale pour la jeunesse vivante et utile. Le Programme Mondial des Nations Unies de l'Action pour la Jeunesse vers l'an 2000 et au-delà contient un ensemble des directives sur les politiques de la jeunesse à être menées par les Etats membres des Nations Unies²⁸. Il couvre dix domaines prioritaires pour les politiques nationales de la jeunesse et fournit un cadre pour mesurer et évaluer les réalisations²⁹.

Dans la plupart de pays en Afrique, il existe un secteur non gouvernemental, efficace, de la jeunesse. Il s'agit des conseils nationaux de la jeunesse, des organisations confessionnelles, des groupes d'intérêts, des organisations affiliées aux parties politiques (par exemple associées aux partis politiques nationaux ou mouvements politiques internationaux telle que l'Union Internationale des Jeunes Socialistes³⁰), et organisations formées par des groupes spéciaux (par exemple, les jeunes femmes, les jeunes entrepreneurs, les jeunes gens avec handicap, jeunes travailleurs). Les associations de la Jeunesse sont souvent participatives, impliquant des jeunes femmes et hommes ensemble comme clients aussi bien dans la gestion que dans les structures de recrutement. Il sera très important pour le Programme du NEPAD pour la Jeunesse d'exploiter les expériences et connaissances de ces groupes tout en leur offrant les opportunités de connecter une grande variété de programmes de développement de toute l'Afrique.

²⁸ Les dix priorités abordées dans le Programme d'Action sont : (i) l'éducation ; (ii) l'emploi (iii) la faim et la pauvreté ; (iv) les questions de la santé ; (v) l'environnement ; (vi) l'usage des stupéfiants ; (vii) la délinquance juvénile ; (viii) les loisirs ; (ix) les filles et jeunes femmes ; et (x) la participation de la jeunesse (Résolution 50/81 de l'Assemblée Générale).

²⁹ Le Forum Mondial des Nations Unies pour la Jeunesse a été établi pour établir un canal de communication entre les Organisations non Gouvernementales de la Jeunesse et le Système des Nations Unies. Il vise aussi à inclure les intérêts des jeunes gens dans l'exécution de l'Action du Programme Mondial. Le Forum Mondial de la Jeunesse s'est réunie quatre fois depuis 1991, plus récemment à Dakar en 2001.

³⁰ Voir le site web : <http://www.iusy.org/>

Le Programme du NEPAD pour la Jeunesse peut travailler avec les Etats Membres et les associations de la Société Civile pour la Jeunesse pour donner des instruments et conseils sur l'identification des besoins de la jeunesse sur le plan national, les opportunités et défis à relever pour que ces informations soient utilisées au niveau national et comparées sur le continent. Le Programme du NEPAD pour la Jeunesse pourrait aussi appuyer les Etats Membres et les organisations de Société Civile pour concevoir, exécuter et contrôler les programmes de renforcement du pouvoir de la jeunesse et les services qui favorisent les principes africains communs, les pratiques et les objectifs de développement. Le Programme du NEPAD pour la Jeunesse peut aussi promouvoir une révision de cadres légaux nationaux et leur influence sur la responsabilisation et le développement de la jeunesse.

Priorité Régionales du Programme du NEPAD pour la Jeunesse

Les Communautés Economiques Régionales accordent une opportunité aux Etats Membres d'aborder les questions régionales concernant la jeunesse et d'encourager la collaboration entre les pays voisins. Elles peuvent aussi aborder les principales préoccupations que rencontrent les jeunes dans les différentes régions et leur donner une opportunité pour informer les politiques nationales et les programmes de la jeunesse aussi bien que les approches continentales. En plus, comme des efforts pour promouvoir une plus grande intégration régionale peuvent avoir un impact très significatif sur la jeunesse (par exemple l'accès à l'éducation et opportunités d'emploi au sein et à travers les régions), le Programme du NEPAD pour la Jeunesse peut s'assurer que les questions des jeunes ne soient pas négligées dans ce contexte.

Le Programme du NEPAD pour la Jeunesse appuiera les Communautés Economiques Régionales pour établir les cadres de politique régionale pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse. Ceci aidera les Etats Membres et les Organisations de la Société Civile à aborder les questions importantes du renforcement du pouvoir de la jeunesse sur une grande échelle. En outre, le Programme du NEPAD pour la Jeunesse

pourrait appuyer la recherche et la consultation dans les questions régionales de la jeunesse.

Les Priorités Africaines du Programme du NEPAD pour la Jeunesse.

En tant que programme de développement de l'Union Africaine, le NEPAD a subi un processus complet d'identification de ses propres domaines prioritaires en ce qui concerne le développement. Les principaux objectifs des Programmes et Projets du NEPAD sont de promouvoir le développement économique, social et culturel ; intégrer les économies régionales en vue d'augmenter l'auto-suffisance économique ; et promouvoir un plan de développement durable.³¹

Le Secrétariat du NEPAD est responsable de la conception, la mise en oeuvre, la coordination et le contrôle de programmes et projets de développement. Ces programmes indiquent des domaines prioritaires éventuels pour le programme du NEPAD pour la Jeunesse. Il est important de trouver des voies où les questions et la responsabilisation de la jeunesse peuvent être intégrées.

Du point de vue continental, le Programme du NEPAD pour la Jeunesse pourrait promouvoir les bonnes pratiques et le développement des compétences dans la responsabilisation et le développement de la jeunesse à travers toute l'Afrique, appuyant le travail des décideurs, les gestionnaires des programmes et les praticiens dans le domaine de la jeunesse. Le Programme du NEPAD pour la Jeunesse travaillerait en collaboration avec les secteurs prioritaires du NEPAD pour définir les préoccupations et les priorités de développement de la jeunesse.

Une attention particulière sera accordée à la promotion de la réalisation de la jeunesse au sein du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Le Programme développera un

³¹ . Le troisième objectif stratégique du NEPAD est d'accélérer la préparation et d'activer l'exécution des programmes de développement continental et régional. Les programmes de développement des secteurs suivants sont actuellement poursuivis par le NEPAD : (i) les infrastructures ; (ii) la technologie informatique ; (iii) la santé ; (iv) l'éducation ; (v) la science et technologie ; (vi) l'agriculture ; (vii) l'environnement ; (viii) le tourisme ; (ix) l'accès aux marchés et la production (x) le programme d'industrialisation ; (xi) le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs; et (xii) la reconstruction et le développement.

mécanisme pour reconnaître publiquement et reconnaître ces jeunes gens en Afrique qui font la différence dans leurs communautés et leurs pays. Il mettra en exergue le rôle joué par les jeunes dans le développement, exhibant et célébrant la créativité, l'innovation, l'énergie et l'initiative de la jeunesse africaine.

Des discussions ultérieures seront requises pour se mettre d'accord sur l'appui particulier que le Programme du NEPAD pour la Jeunesse pourrait offrir sur base d'une perspective continentale. Ces discussions auront lieu au sein du NEPAD aussi bien qu'avec ses partenaires et ceux impliqués dans la responsabilisation et développement de la jeunesse en Afrique.

9 Arrangements institutionnels

Le Secrétariat du NEPAD établira un plan d'action de dix ans (2005-2015) pour le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Sur base du processus de consultation dans les six derniers mois de l'année 2004, le Secrétariat du NEPAD préparera le plan d'action qui décrira les détails et exigences de chaque stratégie, sa gestion et ressources requis. Ceci inclura l'identification et l'importance des projets à court terme qui donnent au NEPAD l'opportunité de répondre rapidement aux besoins immédiats identifiés pour la Jeunesse. Il inclura la conception des objectifs à court terme et moyens à terme pour le Cadre Stratégique.

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse a besoin de ressources pour fonctionner efficacement. Celles-ci incluent les ressources politiques, techniques, financières et humaines. Le Secrétariat du NEPAD travaillera avec ses composantes pour assurer que le Programme du NEPAD pour la Jeunesse obtienne l'appui politique requis à travers les structures de l'Union Africaine, les Communautés Economiques Régionales et les composantes nationales. Le Secrétariat du NEPAD s'assurera aussi le Cadre Stratégique et le Programme du NEPAD pour la Jeunesse soit géré avec efficacité, que les ressources financières requises pour la livraison réelle du programme

soient collectées en partenariat avec les partenaires de développement, les agences internationales, les bailleurs de fonds et les Etats Membres.

Le NEPAD exécutera le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Un bureau pour la Jeunesse sera créé, avec un Conseiller pour la Jeunesse au sein du Secrétariat du NEPAD pour surveiller et coordonner l'exécution du cadre. Plus particulièrement, le Bureau du NEPAD pour la Jeunesse remplira les fonctions suivantes :

- Apporter un appui exécutif au Ministère Pan Africain de la Jeunesse et à la Commission Africaine de la Jeunesse
- Collaborer et appuyer l'établissement et les fonctions des Bureaux de la Jeunesse situés dans les Communautés Economiques Régionales
- Faire le plaidoyer et appuyer les Communautés Economiques Régionales dans leurs efforts pour préparer, exécuter et réviser les politiques nationales et régionales sur la jeunesse tout en s'assurant qu'elles soient mises à jour régulièrement
- Appuyer la préparation du Programme du NEPAD pour la Jeunesse et son plan d'exécution pour la période de 2005-2015.
- Jouer un rôle de contrôle, d'appui et de conseil au Programme du NEPAD pour la Jeunesse.
- Mobiliser les partenariats de développement internationaux et appuyer la responsabilisation de la jeunesse africaine et les programmes de développement, y compris le Programme du NEPAD pour la Jeunesse
- Mobiliser et renforcer l'appui politique pour la responsabilisation de la jeunesse et les programmes de développement au sein de l'Union Africaine, du Comité des Chefs d'Etats et de Gouvernement, des Communautés Economiques Régionales, des Etats membres, des Organisations de la Société Civile et du Secteur privé.
- S'assurer que les procédures — et structures de contrôle et d'évaluation du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse soient en place et fonctionnent efficacement dans les dix prochaines années.

- Rendre compte au Secrétariat du NEPAD de tous les aspects du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse.

Ainsi, le Bureau du NEPAD pour la Jeunesse se focalisera sur le développement du programme. Il collaborera avec et complétera le travail du Ministère Pan Africain de la Jeunesse et la Commission Africaine de la Jeunesse en assurant que la responsabilisation de la jeunesse africaine couvrira les sphères économiques, sociales et politiques de l'Union Africaine.

10. Mécanismes de contrôle et d'évaluation

Les stratégies et programmes esquissés seront régulièrement contrôlés et évalués pour assurer qu'ils continuent à être alignés sur les priorités de développement continental et régional tout en restant sensibles aux intérêts, besoins et défis que rencontrent les jeunes femmes et jeunes gens en Afrique.

Les questions spécifiques de contrôle et d'évaluation sont les suivantes :

- La participation et l'engagement de la jeunesse : Assurer que la participation des représentants de la jeunesse dans les structures économiques, sociales et politiques soit efficace, réelle et responsable.
- Le renforcement du pouvoir et le développement de la jeunesse : Evaluer l'impact que les stratégies et les programmes ont sur la capacité de jeunes femmes et jeunes hommes dans le domaine de développement économique, social et politique.
- La rationalisation de la responsabilisation et du développement de la jeunesse: s'assurer que le renforcement du pouvoir de la jeunesse et les programmes de développement sont effectivement intégrés dans les activités de l'Union Africaine / NEPAD.
- La responsabilité des secteurs prioritaires des programmes : Expliquer ce qu'est la contribution du NEPAD aux secteurs prioritaires des programmes pour la responsabilisation et le développement des jeunes gens et particulièrement des jeunes femmes.

- Les réponses aux besoins et opportunités de la jeunesse: Révision des stratégies et programmes conçus pour aider les Etats Membres, les Communautés Economiques Régionales, les organisations de la Société Civile, les Organisations de la Jeunesse et les partenaires de développement à répondre aux problèmes actuels de la jeunesse, leurs besoins, leurs aspirations et leurs opportunités.

Ces questions seront abordées à travers une approche à trois fronts pour le contrôle et l'évaluation.

Etat Annuel du Rapport sur la Jeunesse Africaine

Le Ministère de la Jeunesse (en collaboration avec le NEPAD) produira un Etat Annuel du Rapport sur la Jeunesse Africaine. Ce rapport sera déposé au Sommet de l'Union Africaine et au Forum Economique Mondial pour l'Afrique et contiendra les dernières informations sur les questions relatives la Jeunesse Africaine dans le processus de la transformation économique, sociale et politique.

Audit annuel des programmes sectoriels du NEPAD

Un mécanisme formel sera établi pour évaluer la portée des questions concernant les jeunes femmes et hommes en Afrique pour que celles-ci soient effectivement capitalisées dans les programmes des domaines prioritaires de l'Union Africaine/NEPAD. Ceci inclura un audit annuel sensible au genre, pour toutes les activités et dépenses du programme pour évaluer le niveau auquel les questions de la jeunesse ont été abordées.

Contrôle et évaluation du Programme du NEPAD pour la Jeunesse.

Un contrôle particulier et un cadre d'évaluation seront conçus pour le Programme du NEPAD pour la Jeunesse. Ceux-ci seront basés sur les principaux objectifs du programme et incluront la formulation des indicateurs qui peuvent être utilisés pour évaluer la distribution équitable des ressources et l'impact des programmes de

développement sur les jeunes femmes et jeunes hommes. Les résultats de l'évaluation du programme seront soumis au Secrétariat du NEPAD.

11. Conclusions et recommandations

Le Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse imagine un lendemain dans lequel les jeunes femmes et hommes en Afrique font partie des communautés économiquement viables, pacifiques et prospère. Le cadre montre un scénario qui est réalisable, une vision qui est en ligne avec et informée par le mandat global du NEPAD. A travers le Cadre Stratégique, les jeunes gens sont reconnus comme acteurs principaux pour la croissance et le développement de l'Afrique, maintenant et pour l'avenir.

Dans la poursuite de cette vision et dans le contexte de l'appui du NEPAD aux jeunes femmes et jeunes hommes en Afrique, le Cadre Stratégique fournit les directives, mécanismes et arrangements institutionnels nécessaires pour une approche continentale pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse. Le cadre esquisse les trois principaux domaines de travail. Premièrement, il suggère les actions que le NEPAD lui-même peut prendre. Trop souvent, les jeunes gens sont accusés de ne pas parler à haute voix, de ne pas exprimer clairement leurs préoccupations. Pendant que certains jeunes ont besoin de l'appui pour être capables d'exprimer leur pensée trop souvent la faute réside dans ceux qui ne veulent pas écouter.

Les mots de la jeune fille zimbabwéenne de 15 ans, Rumbidzai Mushangi, activiste dans la lutte contre le SIDA dans sa communauté, mettent en exergue ce point.³² "Je ne veux pas mourir avant d'avoir atteint l'âge de 25 ans", dit-elle. "Je refuse de m'asseoir et regarder ma génération se décimer. Je dois faire la différence. N'est-ce pas".

Le premier objectif du Cadre Stratégique aborde avant tout la question de défi pour s'assurer que les voix des jeunes soient entendues au sein de l'UA/ NEPAD. Le

³² Cité dans le Rapport de l'ONUSIDA du Secrétariat Général du Groupe de Travail sur les Femmes, filles et le VIH/SIDA en Afrique Australe.

deuxième objectif souligne le besoin de faciliter les partenariats qui peuvent appuyer le renforcement du pouvoir de la jeunesse et le développement en Afrique. Pendant que le troisième objectif du Cadre parle du besoin de concevoir et d'exécuter le programme du NEPAD en appui au travail des Communautés Economiques Régionales, des Etats Membres, de la Société Civile et du secteur privé en favorisant la responsabilisation et le développement de la jeunesse.

En poursuivant ces directives et programmes esquissés dans le Cadre Stratégique, ensemble avec les plans d'action qui y sont rattachés, ce sera le début d'une nouvelle phase dans l'appui du NEPAD à la jeunesse. Il soutiendra leurs visions, énergie et ténacité.

A travers un engagement de dix ans dans la mise en oeuvre du Cadre Stratégique du Programme du NEPAD pour la Jeunesse, la décennie qui commence en 2005 sera la décennie de la Jeunesse Africaine (2005-2015). A la fin de 2015, les questions de Rumbidzai auront trouvées un écho. Ce cadre définit le processus par lequel le NEPAD appuiera sa génération de pairs en les aidant à vivre longtemps, en bonne santé et de façon dynamique.